



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAEN, LE 16 MARS 2021

PLAN DE RELANCE : 18 MILLIONS POUR LA CULTURE EN NORMANDIE

Très rapidement, pour faire face à la crise, l'Etat a mis en place des mesures d'urgence. A présent, il renforce son action et met en œuvre son plan de relance. En Normandie, il avoisine les 18 millions d'€.



Le plan de relance, doit permettre de soutenir l'ensemble du secteur culturel.

5 priorités ont été identifiées pour orienter l'effort :

- La restauration du patrimoine,
- L'aide aux spectacles vivants et aux établissements publics de création,
- Le soutien aux artistes et aux jeunes créateurs (aides spécifiques à l'emploi, programme, exceptionnel de commande publique, renforcement de l'enseignement culturel),
- La consolidation des filières culturelles stratégiques (presse, cinéma, audiovisuel, livre...),
- Des investissements d'avenir pour les industries culturelles et créatives.

**Cellule communication de la direction
régionale des affaires culturelles de Normandie**

13 bis rue Saint-Ouen 14052 CAEN Cedex 4
communication.drac.normandie@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie

Patrimoine

La restauration du patrimoine de Normandie occupe une part importante du plan. Il innervé les territoires. Il doit être entretenu et restauré (c'est l'une des principales missions de la DRAC Normandie) alors que la crise sanitaire pèse sur les financements. Deux axes majeures donc, les cathédrales et les monuments historiques non Etat :

Le plan cathédrale (4 595 000 €) :

- 835 000 € (CP 2021 / 2022) pour Notre Dame de Bayeux (restauration des verrières et du transept)
- 2 000 000€ (CP 2021 / 2022) pour Notre Dame de Coutances (restauration des bas-côtés)
- 1 760 000€ (CP 2021 / 2022) pour Notre Dame de Rouen (recoupement des combles et restauration de la flèche)

La restauration de monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat (3 920 000 €) :

- L'aile sud du Château de Beaumesnil à Mesnil en Ouche : 500 000 € (2021 2022)
- Restauration générale des couvertures du Manoir de Courboyer : 420 000 € (2021 2022 2023)
- Restauration générale de l'église Saint Ouen de Rouen : 3 000 000 €

Un réinvestissement dans les monuments nationaux (2 000 000 €) :

- La restauration des façades et toitures de la Merveille de l'Abbaye du Mont Saint-Michel* : 1 000 000 €,
- La restauration de la chambre de l'évêque du Château de Carrouges* : 1 000 000 €.

**C'est le Centre des monuments nationaux (CMN) qui gère l'abbaye du Mont-Saint-Michel et le Château de Carrouges.*

Le réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) (200 000 €) :

- La rénovation d'ensemble du Muséum du Havre pour un montant de 200 000 €.

Fonds de transition écologique

Les institutions de la création en région sont également soutenues à travers le déploiement de dispositifs éco-responsables. Une identification des besoins a été réalisée par la DRAC de Normandie afin de déterminer les mesures du plan permettant de répondre aux attentes des structures concernées. Dans le détail, ces opérations vont concerner :

- Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie PNC La Brèche : l'installation de gradin télescopique pour le pôle cirque en Normandie PNC La Brèche. (80 000 €)
- Le SCIN Théâtre de Caen : le remplacement du monte-charge du Théâtre de Caen permettant de renforcer l'accessibilité PMR (100 000 €)
- L'Opéra de Rouen : la rénovation de la salle Cabourg de l'Opéra de Rouen Normandie (150 000 €)
- La Scène Nationale de Dieppe (DSN) : l'acquisition, par la Scène Nationale de Dieppe, d'une structure mobile sous forme de dôme permettant d'organiser chaque saison une itinérance culturelle pluridisciplinaire sur le territoire (50 000 €)
- La SCIN L'Archipel de Granville : le remplacement des assises de la scène conventionnée d'intérêt national de l'Archipel (119 800 €)

En outre, un effort spécifique est également mis en œuvre pour soutenir l'emploi artistique, redynamiser la jeune création et moderniser le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la culture.

La rénovation et la modernisation du réseau des écoles d'architecture et de création

- C'est ainsi que 4 400 000 € sont consacrés à la réhabilitation des ateliers du parc de l'école nationale de l'architecture de Normandie à Rouen.

Création

Cellule communication de la direction
régionale des affaires culturelles de Normandie

13 bis rue Saint-Ouen 14052 CAEN Cedex 4

communication.drac.normandie@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie

Ce plan de relance porte également la volonté de contribuer au renouveau et à la reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique.

La relance de la programmation du spectacle vivant hors musique :

- Soutien à la production et à la diffusion de spectacles des labels et des réseaux en Normandie (619 400 €)
- L'accompagnement financier des équipes indépendantes les plus fragilisées par la crise (815 000 €)
- La mise en place de projets en coopération liés aux lieux intermédiaires et AFA non éligibles à d'autres dispositifs (195 600 €)

La relance de la programmation du spectacle vivant musical :

- Assurer une permanence artistique sur les territoires et conforter l'emploi des artistes interprètes, en soutenant notamment les résidences (200 000 €)
- Soutenir les équipes d'artistes et les producteurs par des aides conjoncturelles en transformant ou en revisitant les formes de représentation habituelle par l'itinérance ou l'adaptation des spectacles à des lieux nouveaux (200 000 €)
- Soutenir les compositeurs et la création musicale en accompagnant les structures de création et de diffusion, les orchestres, les opéras, les salles de musiques actuelles, les conservatoires (400 000 €)
- Soutien aux projets liés aux tiers lieux et aux AFA portant des projets musicaux significatifs et fortement impactés par la crise (150 000 €)

La Culture reste une priorité pour l'Etat. Ce plan de relance doit permettre de la soutenir de manière durable. Des points presse réguliers dans les lieux visés par ce plan vont être organisés par le ministère de la culture en présence de représentant de l'Etat. L'objectif sera, à l'évidence de mettre en avant l'effort de l'Etat mais aussi de valoriser le patrimoine remarquable qui caractérise la Normandie.

Lien vers :

- Communiqué de presse
- France Relance (mesures : Culture) : https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/recherche-resultat?search_api_fulltext=Culture
- Le Plan France Relance (site de la préfecture de la région Normandie) : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Actualites/Le-plan-France-Relance>
- Plan de relance : le kit de communication : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>